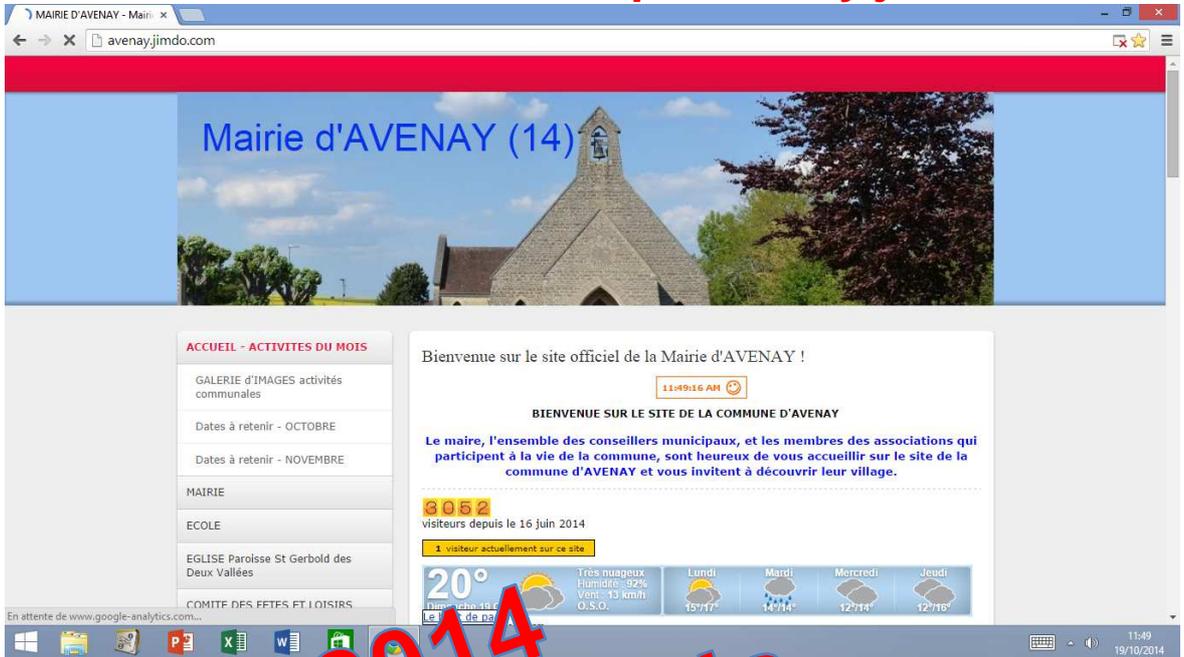


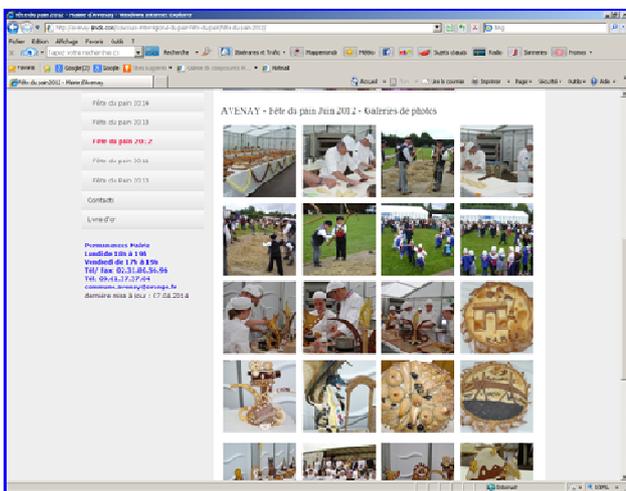
DECEMBRE 2014

AVENAY

Connectez vous sur : <http://avenay.jimdo.com/>



2014
« L'année de la communication »



Hommage à Monsieur Gérard LEMOINE

Il nous a paru impossible, nous, membres du Conseil Municipal, de commencer ce bulletin sans rendre hommage à Gérard LEMOINE, Maire de notre Commune, à laquelle il a consacré tant d'heures et tant d'énergie. Son but était de faire de notre Commune un village vivant, dynamique, avec une gestion saine. Nous tenons à le remercier pour son dévouement et nous vous rappelons ci-dessous quelques traits importants de sa vie et de son implication dans la Commune

C'est en 1971 que Gérard est élu pour la première fois Conseiller Municipal. Il fait ses premiers pas au sein du Conseil Municipal et au service de la Commune, avec conviction et enthousiasme, jusqu'en 1977.

Cette même année, il est réélu et se présente au poste de 2^{ème} Adjoint. Il occupe brillamment cette fonction jusqu'en 1983 ce qui lui permet de montrer tout son savoir-faire.

En mars de cette même année, les électeurs lui renouvellent leur confiance et pendant douze ans encore, il continue de s'investir totalement dans diverses Commissions, notamment à la Voirie et divers Syndicats Intercommunaux.

En 1995, il est réélu pour un cinquième mandat et prend cette fois les fonctions de Maire, qu'il ne quittera plus, jusqu'à ce que la maladie l'emporte. Il nous quitte dans l'exercice de ses fonctions, qui lui ont permis de s'investir totalement, avec sérieux, compétence et dévouement au service de sa Commune.

Avant de s'engager dans quelque décision que ce soit, il ne comptait pas ses heures, n'hésitant pas, par exemple, à saisir les pouvoirs publics et l'administration quand cela lui paraissait nécessaire.

Gérard avait toujours le souci que notre Commune évolue positivement, que ses habitants vivent dans un environnement agréable. Il avait un attachement tout particulier pour l'Ecole et veillait constamment à l'évolution des effectifs. Il avait défendu la 4^{ème} classe, au côté des parents et des enseignants, sollicitant une fois encore les autorités concernées pour faire valoir son point de vue.

C'est en particulier pour sauver l'école qu'il s'était engagé, avec le Conseil, pour la création d'un premier lotissement, puis quelques années après pour un second. Jusqu'à ces derniers mois, il s'était battu pour que de nouvelles constructions, de manière maîtrisée, se réalisent dans la Commune.



Beaucoup d'autres réalisations ont vu le jour, durant ses mandats successifs : extension de l'école, avec la création de classes maternelles, travaux d'aménagement foncier, réalisation d'un réseau d'assainissement collectif, rénovation du réseau d'adduction d'eau, effacement des réseaux, travaux de voirie, par le biais de la Communauté de Communes, à la suite du remembrement et beaucoup d'autres travaux, parfois plus modestes, mais toujours dans le but d'améliorer le service aux habitants.



La création de la Communauté de Communes, il y a plusieurs années, lui avait permis de s'impliquer, comme Délégué Communautaire, notamment au sein de la Commission Voirie.



Gérard soutenait aussi les Associations Communales. Non seulement il les encourageait, mais en plus il apportait régulièrement et bien volontiers son aide personnelle. Dès que le besoin s'en faisait sentir, il savait répondre présent. Il était d'ailleurs Président de la Société de Chasse depuis presque vingt ans. Il faisait vivre son Association avec beaucoup de dynamisme et se montrait particulièrement efficace lors de l'organisation du ball-trap annuel.

Gérard s'est donné sans compter, pour son village et ses administrés. Il portait une véritable ambition pour sa Commune et se montrait très soucieux de son image. Son soutien au Comité des Fêtes, notamment lors de la Fête du Pain, chaque année, n'en est pas le moindre des exemples.



Gérard luttait depuis presque deux ans contre la maladie tout en conduisant, autant qu'il le pouvait, les affaires de la Commune. Cela devait le frustrer de ne pouvoir y consacrer toute l'énergie qu'il aurait voulu y mettre.

Son courage, sa volonté, son ardeur au travail et sa bienveillance nous manqueront.

C'est pourquoi, Cher Gérard, le Conseil Municipal, le Personnel Communal, sans oublier la Communauté de Communes et tes Collègues Maires, tiennent à te remercier pour cet engagement de plus de quarante-trois ans, à te rendre l'hommage que tu mérites, et à assurer à ton épouse et à ta famille, notre plus profonde amitié.

**Avec Monsieur Le préfet du Calvados
en Juin 2010**



SOMMAIRE

Vie INSTITUTIONNELLE

- Page 01 2014 L'année de la communication
- Page 02 Hommage à Monsieur Gérard LEMOINE
- Page 04 Sommaire
- Page 05 Le mot du Maire
- Page 07 Cérémonies 2014 dans la commune
- Page 08 Conseil municipal – les commissions
- Page 11 Le personnel communal
- Page 12 Compte rendu des commissions
 - ✓ Cimetière
 - ✓ Urbanisme
 - ✓ Ecole
 - ✓ Bâtiments communaux
 - ✓ Jeunesse et Loisirs
 - ✓ Communication (site internet)

Vie PRATIQUE

- Page 19 Informations pratiques
- Page 20 Renseignements utiles – N° téléphone
- Page 21 Les tarifs communaux
- Page 22 Le budget communal
- Page 24 Le civisme – Vie en communauté
- Page 26 La déchetterie – Ordures ménagères
- Page 27 L'Etat Civil
- Page 28 Siava

Vie SCOLAIRE

- Page 29 Mot de l'École
- Page 32 Mot des délégués des Parents d'Élèves
- Page 33 Mot de l'APE

Vie RELIGIEUSE

- Page 34 Paroisse ST GERBOLD des deux Vallées

Vie ASSOCIATIVE Communale

- Page 35 Comité de Fleurissement
- Page 36 Comité des Fêtes et Loisirs d'AVENAY
- Page 38 Manifestations 2015 - Comité des Fêtes
- Page 43 Inscription à la Rochambelle
- Page 44 La Course de la Guigne
- Page 45 Loisirs Culture et Accueil d'AVENAY
- Page 47 Manifestations 2015 Club Loisirs Culture
- Page 49 Tennis Club d'AVENAY
- Page 50 Société de Chasse « La Saint-Loup »
- Page 51 Club local des Jardiniers de France

Vie ASSOCIATIVE Locale

- Page 52 U.N.C.A.F.N
- Page 54 Association Odon Cote 112
- Page 57 O.M.A.C
- Page 58 École de Musique Orne Odon
- Page 59 Chorale Cant'AMAY
- Page 60 Ecole de Musique d'Evrecy
- Page 61 I.C.L Val Orne Ajon
- Page 62 AMAP (Vieux)

Vie QUOTIDIENNE - infos générale

- Page 63 Amélioration de l'habitat (aides)
- Page 64 Information sur le monoxyde de carbone
- Page 65 Information fuite d'eau
- Page 66 Gendarmerie : information cambriolage
- Page 67 BACER
- Page 68 A.F.A.P.E.J
- Page 69 S.I.A.D
- Page 70 A.D.M.R
- Page 71 R.A.M

Vie RELATIONNELLE

- Page 73 Liste des entreprises communales
- Page 74 Les commerçants du marché
- Page 75 La page de Jeux
- Page 76 Petites annonces
- Page 77 Nos annonceurs
- Page 81 Conclusion
- Page 82 Page de Jeux : les solutions



LE MOT DU MAIRE



Mes chers concitoyens

L'année 2014 a été une année particulière. Le décès de notre Maire nous a tous profondément marqués, et le 21 mai est une date que nous n'oublierons pas.

En mars, nous avons élu notre Conseil Municipal avec 10 nouveaux conseillers et 5 sortants. Après un seul tour de scrutin, Gérard Lemoine a été renouvelé dans ses fonctions de Maire, poste qu'il occupait déjà brillamment depuis 1995.

Elu depuis 1971, il avait décidé d'accomplir un huitième mandat, mais sa santé en a décidé autrement et Gérard nous a quittés le 21 mai dernier. Les deux dernières années de son mandat ont été difficiles à supporter, pour lui, pour ses proches, pour sa famille et surtout pour son épouse Josette à qui nous rendons hommage pour son courage exemplaire et son accompagnement sans relâche, dans cette souffrance physique et morale.

En l'absence de Gérard, il a fallu assurer l'intérim jusqu'au 4 juillet. En juin, suivant les directives de la préfecture, nous avons organisé de nouvelles élections municipale pour élire le candidat manquant suite au décès de notre Maire. Le 4 juillet, le Conseil Municipal m'a accordé sa confiance pour diriger la Commune. Je mettrai en œuvre toute mon énergie pour mener à bien, avec l'ensemble des adjoints et conseillers, cette mission qui m'a été confiée en essayant de répondre au mieux aux attentes des conseillers et des administrés, dans le plus grand respect du budget communal. C'est tout d'abord un travail d'équipe.

Il faudra donner des priorités aux travaux à réaliser, œuvrer pour l'harmonie et le bien-être de notre Commune, tout en restant vigilants sur la fiscalité. En 2015, l'état va baisser ses dotations, crise oblige... Cela va avoir des conséquences sur notre budget : il va nous falloir revoir nos dépenses à la baisse, mais il restera toujours des charges incompressibles. La mise en place des rythmes scolaires nous préoccupe et nous inquiète. Comment équilibrer notre budget communal sinon en augmentant les impôts ? Je félicite les membres du Conseil Municipal qui se sont mis au travail bénévolement et dans une bonne ambiance, pour rénover notre salle des fêtes au mois d'août, y consacrant pour certains quelques jours de leurs congés. Chacun chacune mène à bien la mission qui lui a été confiée avec détermination. Merci à eux !

Le 12 juillet 2014, la Commune d'Avenay a participé à la cérémonie commémorative du 70^{ème} anniversaire de la Bataille de la Cote 112, en hommage à nos libérateurs qui ont livré des combats intenses pour rendre sa liberté à la France.

Au cours des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, il a été procédé à la lecture des noms des habitants morts pour la France, inscrits sur le monument.



Bienvenue aux nouveaux habitants de notre Commune, et aux nouveaux bébés qui permettent le rajeunissement de notre Commune. Félicitations aux heureux parents !

J'ai aussi une profonde pensée pour toutes les personnes qui ont perdu un proche. Qu'elles soient assurées de ma profonde amitié ; mes pensées vont aussi vers tous ceux qui sont touchés par la maladie et je leur souhaite beaucoup de courage ainsi qu'aux personnes qui les entourent.

Je tiens à remercier le Conseil Municipal, notre secrétaire de mairie, notre personnel communal, les enseignants, les associations, le clergé, la gendarmerie toujours à l'écoute des élus, ainsi que tous les bénévoles qui, au quotidien, œuvrent pour améliorer notre qualité de vie dans un esprit de solidarité et d'amitié.

Quelques recommandations

Pensez à respecter la vitesse dans la Commune ... Pensez à nos enfants ! Respectez également les heures de tonte, ne laissez pas vos chiens divaguer dans les rues, ne déposez pas d'objets auprès des containers, les déchetteries sont faites pour ça...

Quelques petits gestes du quotidien faciles à respecter et qui permettent de retrouver un peu plus de civisme et une sérénité de vie dans notre village.

Je remercie notre Député, Alain Turret, pour l'instruction de notre demande d'aide parlementaire, et notre vice-président du Conseil Général, Monsieur Henri Girard, pour les aides régulièrement apportées et sa présence lors de nos différentes fêtes et cérémonies.

J'adresse mes félicitations aux nouveaux Sénateurs élus, M. Pascal ALLIZARD et M. François AUBEY ainsi qu'à M. Jean-Léonce Dupont pour sa réélection.

Le Conseil Municipal et moi-même sommes heureux de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et de vous présenter nos meilleurs vœux pour la nouvelle année qui arrive, vœux d'amitié, de solidarité et de paix.

Jean-Louis LECHEVALIER

Les cérémonies communales



Commémoration du 8 mai avec petit déjeuner à la salle des fêtes d'AVENAY



Vœux 2014 du Conseil Municipal



Participation aux cérémonies du 12 juillet à la cote 112



Commémoration du 11 novembre



Commissions communales

COMMISSIONS	Maire ou Adjoint Délégué Responsable	Membres du Conseil Municipal	Membres hors Conseil Municipal
AFFAIRES SCOLAIRES	Françoise PARIS	Séverine CLEMENT Fabienne POULAIN	
CANTINE SCOLAIRE	Françoise PARIS	Séverine CLEMENT / Sébastien HALIX	
BATIMENTS COMMUNAUX ET CIMETIERE	Thierry HARDY	Christian FLEURY J-Louis LECHEVALIER Denis PUPIN / Jacky REGNAULT	
FETES ET CEREMONIES	Jacky REGNAULT	Monique GOMONT / Thierry HARDY J-Louis LECHEVALIER	
FLEURISSEMENT	Thierry HARDY	Monique GOMONT Fabienne POULAIN J-Louis LECHEVALIER / Denis PUPIN Jacky REGNAULT / Anthony DUPONT	Philippe MARGUERITE (Président)
INFORMATION	Monique GOMONT	Séverine CLEMENT / Pascal BILLARD J-Louis LECHEVALIER Thierry REBOURS / Jacky REGNAULT	
JEUNESSE ET LOISIRS	Christian FLEURY (Conseiller Délégué)	Séverine CLEMENT Patrick LEBOUCHER Bernard LECOCQ / Thierry REBOURS	
PERSONNEL COMMUNAL	J-Louis LECHEVALIER	Sébastien HALIX / Patrick LEBOUCHER Jacky REGNAULT / Françoise PARIS	
TERRAIN DE SPORT	Jacky REGNAULT	Séverine CLEMENT / Christian FLEURY Patrick LEBOUCHER Bernard LECOCQ Thierry REBOURS	
URBANISME ET ENVIRONNEMENT	Françoise PARIS	Monique GOMONT / Pascal BILLARD Sébastien HALIX J-Louis LECHEVALIER Denis PUPIN / Anthony DUPONT	
VOIRIE COMMUNALE ET CHEMINS RURAUX	J-Louis LECHEVALIER	Christian FLEURY / Sébastien HALIX Thierry HARDY / Patrick LEBOUCHER Bernard LECOCQ / Jacky REGNAULT Anthony DUPONT	
C.C.A.S	J-Louis LECHEVALIER	Monique GOMONT / Françoise PARIS Denis PUPIN / Jacky REGNAULT Thierry REBOURS	Madeleine BAZIN Liliane CAILLARD Dany JAMAULT / Nicole LEROY Corinne SENEAL
FINANCES ET BUDGET	J-Louis LECHEVALIER	Ensemble du Conseil Municipal	

DELEGUES DANS LES ORGANISMES INTERCOMMUNAUX

SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU D'EVRECY	Françoise PARIS		Sébastien HALIX	
SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT (SIAVA)	Christian FLEURY	J-Louis LECHEVALIER		Jacky REGNAULT
	Françoise PARIS (Suppléante)	Pascal BILLARD (Suppléant)		Denis PUPIN (Suppléant)
SDEC / SIGAZ	J-Louis LECHEVALIER		Thierry REBOURS	
SYNDICAT SCOLAIRE D'EVRECY	Françoise PARIS		Thierry HARDY	
CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES (C.de C. Evrecy Orne Odon)	J-Louis LECHEVALIER		Jacky REGNAULT (Suppléant)	



N'apparaît pas sur la photo
de groupe :
Séverine Clément

CORRESPONDANTS

DEFENSE	Thierry HARDY	
GRIPPE AVIAIRE	Monique GOMONT	
REFERENT SECURITE ROUTIERE	J-Louis LECHEVALIER	
C.R.I.S.E	J-Louis LECHEVALIER	Françoise PARIS



Jean Louis LECHEVALIER

Bâtiments communaux et cimetière
Fêtes et cérémonies
Fleurissement
Information
Personnel communal
Voirie
Urbanisme Environnement
CCAS
Finances et budget
Siava
Sdec – Sigaz
CCEOO
Sécurité routière
Crise

Vie INSTITUTIONNELLE – Le Maire et les Adjoints



Françoise PARIS

Affaires sociales
Cantine scolaire
Personnel communal
Urbanisme
Environnement
CCAS
Finances et budget
Adduction d'eau
Siava
Syndicat scolaire
Crise



Jacky REGNAULT

Bâtiments communaux et cimetière
Fêtes et cérémonies
Fleurissement
Information
Personnel communal
Terrain de sport
Voirie
CCAS
Finances et budget
CCEOO



Thierry HARDY

Bâtiments communaux et cimetière
Fêtes et cérémonies
Fleurissement
Urbanisme
Environnement
Voirie
Finances et budget
Syndicat scolaire



Monique GOMONT

Fêtes et cérémonies
Fleurissement
Information
Urbanisme
Environnement
CCAS
Finances et budget
Grippe aviaire

Vie INSTITUTIONNELLE – Les Conseillers municipaux



Denis PUPIN

Bâtiments communaux et cimetière
Fleurissement
Urbanisme
Environnement
CCAS
Finances et budget
Siava



Sébastien HALIX

Cantine scolaire
Personnel communal
Urbanisme
Environnement
Voirie
Finances et budget
Adduction d'eau



Fabienne POULAIN

Affaires sociales
Fleurissement
Finances et budget



Patrick LEBOUCHER

Jeunesse et Loisirs
Personnel communal
Terrain de sport
Voirie
Finances et budget



Christian FLEURY

Bâtiments communaux et cimetière
Jeunesse et Loisirs
Terrain de sport
Voirie
Finances et budget
Siava



Thierry REBOURS

Jeunesse et Loisirs
Information
Terrain de sport
CCAS
Finances et budget
Sdec - sigaz



Pascal BILLARD

Information
Urbanisme
Environnement
Finances et budget
Siava



Séverine CLEMENT

Affaires sociales
Cantine scolaire
Jeunesse et Loisirs
Information
Terrain de sport
Finances et budget



Anthony DUPONT

Fleurissement
Urbanisme
Environnement
Finances et budget



Bernard LECOQ

Jeunesse et Loisirs
Terrain de sport
Voirie
Finances et budget



Mme Guylaine DESCLOS
Adjoint Technique Territorial

(Assure le service de la Cantine, de la Garderie et une partie de l'entretien des locaux)

Mme Eliane TOUTAIN
Adjoint Technique Territorial

(Assure le service de la Cantine, de l'Etude Surveillée et l'entretien des locaux)



Mme Corinne SENEAL
Adjoint Technique Territorial

(Occupe à l'Ecole les fonctions d'ATSEM)



Mme Nicole LEROY
Agent Communal en CDD

(Assure le service de la Cantine)



M. Jimmy LA NÉELLE

CDD Agent Communal en C.U.I - C.A.E (Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi).
(Assure l'entretien des espaces verts, des bâtiments, de la voirie)



M. Jean-Yves CAILLARD
Rédacteur Territorial

(Assure les fonctions de Secrétaire de Mairie)

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS MUNICIPALES



CIMETIERE

Afin de permettre aux artisans d'intervenir dans de meilleures conditions, des travaux ont été réalisés dans le cimetière : allées dessinées, terres encaissées.

URBANISME *Tout vient à point pour qui sait attendre.*

Continuons le feuilleton AVENAY et sa carte communale.

Monsieur LECHEVALIER et Madame PARIS ont rencontré Monsieur BABIN (Secrétaire Général de la Préfecture) au printemps 2014, afin d'essayer de débloquer notre dossier. En effet, celui-ci est entravé par les avis négatifs de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) et de la Chambre d'Agriculture avec lesquels nous étions pourtant en accord après plusieurs réunions communes.

Suite à cette entrevue, Monsieur BABIN est venu « en mairie » afin d'apprécier « sur le terrain » les difficultés rencontrées par la commune. Monsieur VIGNAL du Cabinet GÉODIS associé à l'élaboration de notre carte communale était également présent. Nous avons donc étudié tous les points divergents, y avons apporté des réponses et nous les avons transmises aux organismes concernés.

Nous espérons vivement que notre carte communale puisse enfin être validée par les services de l'Etat, afin de la mettre en application le plus rapidement possible.

PETIT RAPPEL sur les autorisations d'urbanisme

Tous les travaux ou aménagements extérieurs d'une maison sont soumis à autorisation préalable auprès de la mairie, et ce quelle que soit la superficie des travaux en question :

- ravalement, pose ou changement d'huissierie
- barbecue fixe
- portail
- abri de jardin



Aucune taxe financière ne sera appliquée sur les abris de jardin

Décision du Conseil municipal en date 19/11/2014

ECOLE *Merci Madame l'Inspectrice.....*

Nous avions craint une fermeture de classe pour la rentrée 2014-2015, en raison du faible effectif d'enfants scolarisés.

C'est avec un grand soulagement que nous avons appris que Madame LE BLASTIER, Inspectrice, maintenait la 4^{ème} classe. Pourquoi ? Les motivations ont été les suivantes :

- préserver une école en milieu rural
- stopper la fuite des élèves
- mise en place des APS (activités périscolaires) avec convention de partenariat avec l'Association des 3 villages.



Nous avons donc pour l'année scolaire en cours 74 élèves pour 4 enseignants, dont trois nouveaux, à qui nous souhaitons bien évidemment la bienvenue :

- Madame PATEY
- Madame PERSEVAL
- Monsieur DELABROISE qui officie également en tant que Directeur
- Madame MARCHAND

Cette rentrée a également été marquée par la mise en place des APS (activités périscolaires), réforme qui a été, rappelons le, imposée aux communes sans véritable concertation avec les différents partenaires concernés. Il est à noter que ces activités périscolaires ne sont nullement obligatoires pour les enfants.

Il nous a donc fallu réorganiser le temps scolaire comme suit :

➤ Lundi	09h00/12h00	13h30/16h00
➤ Mardi	09h00/12h00	13h30/15h00
➤ Mercredi	09h00/12h00	
➤ Jeudi	09h00/12h00	13h30/16h00
➤ Vendredi	09h00/12h00	13h30/16h00

Le mardi, les APS sont assurées par des animateurs diplômés de l'Association « Les Trois Villages » de 15h00 à 16h00 pour l'année scolaire 2014-2015.

Par ailleurs, nous étudions la possibilité de faire intervenir l'Ecole de Musique EVRECY ORNE ODON pour les séquences d'APS restantes.

De 16h00 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les enfants sont pris en charge par le personnel communal dans le cadre des APS. Le mercredi les cours se terminant à 12h00, la commune a mis en place un service de bus, dès 12h00, pouvant emmener les enfants jusqu'au centre de loisirs d'Evrecy, à condition qu'ils soient préalablement inscrits auprès de celui-ci (02 31 80 11 33).



Les activités périscolaires ainsi que le bus sont totalement gratuits pour les parents. Elles sont financées pour l'année scolaire 2014-2015 par une subvention étatique.

Comment l'année scolaire 2015-2016 se présente-t-elle ?

Il faudra rester vigilant pour le maintien des quatre classes. Concernant les APS, nous ne savons pas encore ce qu'il adviendra de leur financement pour l'année scolaire 2015-2016 et donc de leur pérennisation.

BATIMENTS COMMUNAUX

Un certain nombre de conseillers bénévoles ont consacré quelques jours de leurs vacances estivales à rénover la salle des fêtes : enlèvement des anciens supports, remise en état des murs par ponçage, pose de toile intissée, peinture et finitions. Quinze jours de temps, consacrés à améliorer les conditions d'accueil du public dans une salle revêtue de nouvelles couleurs pastel.



← PENDANT
APRES
↓



Une partie de l'équipe
des peintres amateurs



JEUNESSE ET LOISIRS

La commission « Jeunesse et Loisirs » de la commune d'Avenay souhaite donner aux jeunes de la commune, la possibilité de se retrouver autour d'activités sportives et loisirs.

Après questionnement, les Avenayens et les Avenayennes ont plébiscité l'idée d'avoir pour leurs enfants des animations, pendant et hors vacances scolaires.

Petitement, mais sûrement l'équipe communale s'était fixé 2 rendez-vous majeurs pour 2014 :

- Une Randonnée VTT-VTC le 5/10/2014 (environ 30 participants)
- Un après-midi HALLOWEEN le 31/10/2014 (environ 50 enfants réunis pour visiter les demeures Avenayennes)

Ces 2 premières manifestations ont connu un vif succès et nous pouvons remercier aussi bien les participants (des 2 animations) que les habitants qui ont su réserver un accueil chaleureux à leurs visiteurs lors de la fête d'Halloween.

Forte de ces succès, la commission « Jeunesse et Loisirs » saura de nouveau répondre en 2015 aux attentes de nos jeunes, pour créer des rassemblements et partager le temps d'une demi-journée ou d'une journée, ces moments de convivialité.

Nos rendez-vous 2015 seront arrêtés en début d'année et accessibles sur le site de la Mairie d'Avenay. Tenez-vous prêts « jeunes Avenayens », car votre participation effective nous encourage à aller encore plus loin dans nos idées. A très bientôt.





PAS DE GASPILLAGE ! PAS DE PUBLICITE !



COMMISSION COMMUNICATION INFORMATION

Vous êtes nombreux à apposer ce slogan sur votre boîte à lettres pour diverses raisons : protection de la nature et des arbres, économie de carburant, ...

Nous vous proposons d'appliquer ces préceptes au boîtage communal. En effet, régulièrement des personnes de la commune, bénévoles, conseillers, secrétaire de mairie parcourent les rues de la commune pour mettre dans vos boîtes à lettres les différents documents d'information sur les activités municipales, les informations administratives, les manifestations mises en place par les associations... 9 kilomètres à chaque fois pour le distributeur, votre boîte encombrée, un risque de perdre une information, noyée parmi la publicité...

**Nous proposons à ceux qui le souhaitent,
de nous communiquer leur adresse mail.**

**Cela nous permettra de leur adresser directement les informations
voire même le bulletin municipal
sans encombrer leur boîte à lettres.**

Plus de papier, moins de déplacement, moins de temps perdu... Vous pouvez nous communiquer votre adresse par le biais de la fiche contact présente sur le site. Une petite pastille apposée sur votre boîte à lettres permettra aux distributeurs de savoir que vous avez opté pour cette méthode d'information et de ne plus encombrer votre boîte à lettres.

Bien entendu, vous pouvez mettre fin à ce service sur simple demande de votre part.

Moins de gaspillage ... un geste civique !



**Connectez-vous sur : <http://avenay.jimdo.com/>
OU
Tapez « mairie d'Avenay » sur votre moteur de recherche**

2014... a été l'année de la mise en service de notre site internet, d'où le titre de notre bulletin annuel... **2014 : ANNEE DE LA COMMUNICATION**

Ce site internet nous l'avons voulu interactif, évolutif et établi en concertation avec vous, Avenayennes et Avenayens.

Vous cherchez une information administrative, un horaire ?

Vous voulez connaître le programme des animations dans la commune et dans les communes environnantes ?

Vous voulez connaître le menu de la cantine... ?

Et tant d'autres choses encore... Nous souhaiterions que notre site puisse répondre à toutes vos questions...

Pour ce faire, nous avons besoin de vous. N'hésitez pas à nous communiquer vos souhaits, à nous indiquer ce qui vous manque, n'hésitez pas à nous adresser des documents et des informations pour l'alimenter...

Vous avez une page contact qui vous permet de nous écrire directement.

N'hésitez pas à nous dire également ce qui vous plaît sur le livre d'or. Il est ouvert pour ça et c'est encourageant pour les personnes qui consacrent du temps à la mise à jour...

Associations, Ecole, parents d'élèves, habitants d'Avenay... Rendez ce site vivant et convivial en participant à sa mise à jour !

Vous trouverez ci-après l'arborescence du site. Il s'agit bien sûr d'une information à l'instant « T » susceptible d'évoluer en cours d'année, mais vous trouverez toujours ces principales rubriques...



ACCUEIL et ACTIVITE DU MOIS Une page par mois de l'année - Toutes les activités Mairie, Associations, Ecole, communes environnantes, partenaires... dans le mois en cours

GALERIE D'IMAGES Cette page permet de retrouver facilement toutes les photos qui se trouvent réparties sur le site sans avoir besoin d'ouvrir la ou les pages correspondantes

MAIRIE Conseil municipal (liste – composition des commissions) **Chemins de randonnée** (plans, photos) **Informations pratiques** (tarifs, horaires, coordonnées...) **Réservation salle des fêtes** (tarifs, photos, disponibilité, fiche de réservation) **Déchetterie** (horaires) **Qualité de l'eau** (relevés officiels) **Entreprises communales / Marché** (liste des commerçants et coordonnées) **Manifestations municipales** (cérémonies officielles) **Activités municipales en photos** (photos des manifestations officielles et des activités réalisées par les commissions) **Comité de fleurissement** (actualités, photos, concours de maisons fleuries) **Etat civil** (mariages, naissances, décès survenus dans la commune) **Bulletins municipaux** (en téléchargement) **Arrêtés préfectoraux** (en téléchargement) **Elections** (derniers résultats) **Photos anciennes** (Photos de 1944 à 1970)

ECOLE **Présentation** (horaires, coordonnées, enseignants) **Activités en photos** **Cantine** (menus) **Garderie** (tarifs, horaires, informations pratiques) **Nouveaux rythmes scolaires** (Conditions et détails) **APE** (membres et activités) **Délégués de Parents d'Elèves** (Coordonnées)

EGLISE **Présentation** (coordonnées, photos, horaires des messes)

COMITE DES FETES **Présentation Association Calendrier des manifestations avec une page par activité** (APRES-MIDI JEUX ET DIVERTISSEMENTS - RANDONNEES PEDESTRES - REPAS DES AINES CHASSE A L'ŒUF - JOURNEE PLEIN AIR ET RENCONTRE - COURSE DE LA GUIGNE - ROCHAMBELLE REPAS DES BENEVOLES - FOIRE AUX GRENIERS - SOIREE A THEME - DECORATIONS ET ILLUMINATIONS DE NOEL - PARTICIPATION AU TELETHON - NOEL DES ENFANTS - COLIS AUX AINES

CONCOURS DU PAIN **PARTENAIRES** (présentation, activités, photos) **HISTORIQUE CONCOURS ET FETE 2015** (Thème, règlement, projet d'animations) **CONCOURS ET FETE 2014 CONCOURS ET FETES PASSEES 2010.2011.2012.2013**

AUTRES ASSOCIATIONS COMMUNALES avec une page (activités, photos) par association (LOISIRS CULTURE ACCUEIL - CLUB DE TENNIS - SOCIETE DE CHASSE - ICL - JARDINIERS DE FRANCE - ASSOCIATION ANCIENS COMBATTANTS - ASSOCIATION ODON COTE 112

ASSOCIATIONS EXTERIEURES **ADMR - SIAD - OMAC** (activités, présentation, photos)

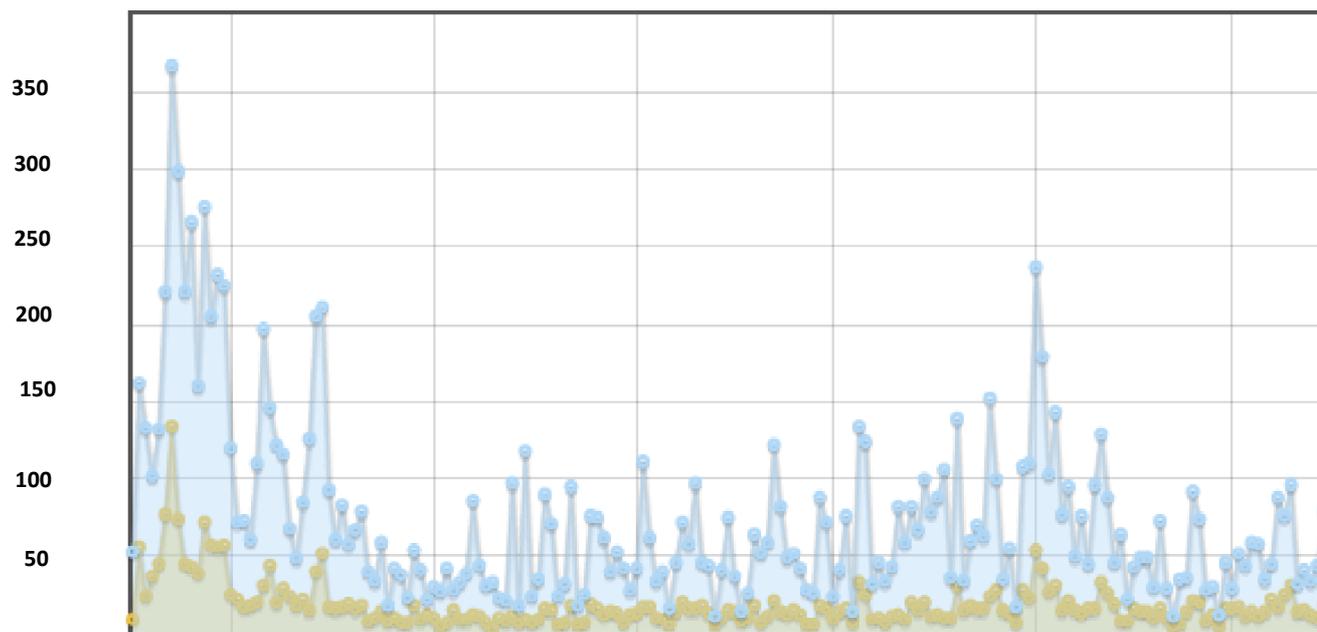
CONTACT Formulaire permettant l'envoi d'un mail direct à la mairie

LIVRE D'OR Possibilité de mettre un commentaire (à utiliser sans hésitation pour donner votre avis sur le site, et vos suggestions)

Par ailleurs et pour votre bonne information, nous vous communiquons quelques statistiques par rapport aux visites sur notre site :

Période	Nombre de visiteurs	Nombre de pages visitées	Nombre de pages ouvertes par visiteur (moyenne)
Jun 2014 (1/2mois à compter du 16/6/14)	825	3054	3,7
Juillet 2014	603	2573	4,26
Aout 2014	317	1460	4,60
Septembre 2014	388	1608	4,14
Octobre 2014	494	2210	4,47
Novembre 2014	531	2087	3,93
Décembre 2014 (jusqu'au 15)	278	897	3,22
Total sur l'année	3436	13889	Sur l'année
Moyenne sur la période (du 16/6 au 15/12/2014)	18,9 Visiteurs par jour en moyenne	76,31 Pages ouvertes par jour en moyenne	4,04

Les statistiques ne comptent pas les connections « administrateur » et mise à jour alors que le compteur de visiteur s'intègre sur la page accueil du site les prend en compte, d'où la différence entre les chiffres annoncés.



Statistiques de visites journalières depuis le 16 juin 2014

--- visiteurs --- Pages visitées

Une analyse rapide de ces chiffres et graphiques permet de constater que le site reçoit un nombre de visiteurs assez constant, quotidiennement, avec toutefois des pics de consultation lors d'événements ou de manifestations communales : Fête du pain / Cérémonie du 12 juillet / Soirée à thème / Halloween...



INFORMATIONS PRATIQUES

Modification

CARTE NATIONALE D'IDENTITE



Délai de délivrance : 2 à 4 semaines (selon les périodes).

Venir en Mairie, avec :

- Une preuve d'identité (Carte d'identité, Passeport ou Permis de conduire).
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone, etc.).
- 2 photos d'identité 35 x 45 mm, récentes.
- L'ancienne Carte d'identité (En cas d'impossibilité de fournir l'ancienne carte -perte ou vol-, fournir un timbre fiscal de 25 €)

Ainsi que :

Pour une personne majeure

- En cas de 1^{ère} demande ou si l'ancienne carte est périmée depuis plus de 18 mois : une copie intégrale de l'acte de naissance (à demander au lieu de naissance).

Pour une personne mineure

- Une copie intégrale de l'acte de naissance.
- Une copie de la Carte d'identité du parent demandeur.
- Si les parents ne sont pas mariés ou sont séparés, contacter la Mairie, pour information sur les pièces complémentaires.

Les cartes établies pour des personnes majeures après le 1^{er} janvier 2014 sont automatiquement valables 15 ans.



ARMÉE DE TERRE

RECENSEMENT MILITAIRE

Le remplacement du Service National par la Journée de Défense et Citoyenneté n'a pas supprimé les opérations de recensement militaire. Les jeunes, garçons et filles, doivent venir se faire recenser en Mairie, **dès leurs 16 ans et au plus tard dans les 3 mois qui suivent.**

En cas d'oubli, il est possible de régulariser la situation. Se renseigner en Mairie.

L'attestation de recensement est demandée pour l'inscription à la plupart des examens scolaires et au permis de conduire.

Pour se faire recenser, il est nécessaire d'être en possession des documents suivants :

- Carte Nationale d'identité
- Livret de Famille

PERMANENCES DE MAIRIE

Lundi de 18h à 19h et jeudi de 17h à 19h
Tél/ Fax: 02.31.80.56.96 – Tél: 09.61.37.37.04
@.mail : commune.avenay@orange.fr
site Internet : www.avenay.jimdo.com

PASSEPORT



La Mairie n'est plus habilitée à gérer les demandes de passeport. Vous pouvez vous adresser à la Mairie d'EVRECY (prendre rendez-vous au 02.31.29.33.33), à la Mairie de Caen ou dans toute autre Commune habilitée.

Les documents à fournir sont les mêmes que pour une Carte d'identité (une seule photo suffit), plus un timbre fiscal de :

86 € pour une personne majeure

42 € pour une personne âgée de plus de 15 ans mais de moins de 18 ans.

17 € pour une personne de moins de 15 ans.



INSCRIPTION

SUR LES LISTES ELECTORALES

Les nouveaux habitants de la Commune peuvent se faire inscrire sur les listes électorales **jusqu'au 31 décembre 2014, délai de rigueur.**

Les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans avant le 28 février 2015 sont en principe inscrits d'office à la demande de l'INSEE (**A condition toutefois d'avoir été recensés à AVENAY, à l'âge de 16 ans et de ne pas avoir changé d'adresse depuis.**) La liste des nouveaux inscrits sera affichée à la Mairie début janvier. N'hésitez pas à venir vérifier que votre inscription a bien été prise en compte.

Les personnes qui n'auront pas demandé leur inscription au 31 décembre ne pourront voter aux élections prévues en 2015 (Départementales en mars et Régionales en décembre).

SORTIE DE TERRITOIRE

Depuis le 1^{er} janvier 2012, ce document n'est plus délivré.

Un document d'identité à jour (Carte d'identité ou Passeport) est suffisant pour qu'un enfant mineur puisse se rendre à l'étranger.

Pour les enfants étrangers, se renseigner en Mairie.

Renseignements utiles

MAIRIE

Téléphone et Fax 02.31.80.56.96 Téléphone 09.61.37.37.04
 Adresse électronique commune.avenay@orange.fr
 M. Jean-Louis LECHEVALIER 02.31.80.59.87
 Mme Françoise PARIS 02.31.80.46.44
 M. Jacky REGNAULT 02.31.80.51.89
 M. Thierry HARDY 02.31.73.17.79
 Mme Monique GOMONT 06.66.20.95.93



MAIRE

1^{er} ADJOINT

2^{ème} ADJOINT

3^{ème} ADJOINT

4^{ème} ADJOINT



Location salle des fêtes M. Bernard PUPIN 02.31.08.04.62

ECOLE D'AVENAY

Directeur : Monsieur Denis DELABROISE 02.31.80.74.03 ce.0140605g@ac-caen.fr

Cantine – Garderie : 02.31.80.09.13 avant 9h00 ou le midi.

COLLEGE PAUL VERLAINE EVRECY

Principale : Madame Lydie COLIN 02.31.80.54.37 ce.0140051e@ac-caen.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

02.31.73.11.98

POSTE D'EVRECY



02.31.08.32.20 ou 36 31



GENDARMERIE EVRECY



02.31.08.35.53 (ou 17 après fermeture)

PRESBYTERE D'EVRECY

02.31.73.66.15 (Père Jean-Parfait CAKPO)

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

02.31.77.65.56

POINT INFO 14

02.31.29.33.38 point-info14@ville-evrecy.fr

(Mise en relation directe avec CAF, Pôle Emploi, URSSAF, EDF, Orange, SNCF, etc.)

Circonscription d'action sociale d'EVRECY 02.31.08.32.82

S.A.U.R clientèle

02.14.37.40.00

S.A.U.R Service technique

02.14.37.40.09

Urgence Electricité

09.69.32.18.41

Urgence Gaz

08.00.47.33.33

France Télécom

Dépannage 1013 / 1014 / 3900 (selon problème et contrat)



Pompiers de Caen

18 ou 112 (portable)

Urgences médicales (SAMU)

15 ou 112 (portable)

CHU Côte de Nacre

02.31.06.31.06

SOS Médecins

36.24

Centres anti-poisons

Rouen : 02.35.88.44.00

Rennes : 02.99.28.42.30

Drogues Info service

0800 23 13 13

Ecoute Alcool

09.80.98.09.30

Sida Info Service

0800 840 800

Allo Enfance Maltraitée

119

SOS Enfants Disparus

116.000

Viol Femmes Infos

0800 05 95 95



TARIFS Communaux à compter du 1^{er} janvier 2015

SALLE DES FÊTES	Tarifs
Location validée par la signature du contrat	
Habitants de la commune	130 €
Personnes hors commune	260 €
Frais de chauffage (sur consommation effective)	0,30 € KWh
Location courte (1/2 journée)	30 €
LOCATION TERRAIN SPORT	
Habitants de la commune	50 €
Personnes hors commune	70 €

Location Matériel (comité des fêtes)	Tarifs
Table + 2 tréteaux	5 euros
Chaise	1 euro



TELE ALARME	Tarifs
1 ^{er} tarif	5,00 € par mois (bénéficiaires non imposables)
2 ^{ème} tarif	8,00 € par mois (bénéficiaires imposables sur le revenu)

Sacs pour déchets verts (à retirer à la communauté de communes)	25 euros les 25 sacs
---	----------------------

IMPOTS ET TAXES	Commune		Communauté de communes	
Taxe d'Habitation	14,70 %		3,36 %	
Foncier Bâti	16,86 %		4,23 %	
Foncier Non Bâti	38,86 %		7,13 %	
Compensation Foncière Entreprises* (* remplace la Taxe Professionnelle).	20,20 %		3,53 %	
Fiscalité professionnelle de zone	néant		21,07 %	



Concessions Cimetière et Columbarium	Tarifs
Cimetière 100 ans	100 €
Cimetière 50 ans	77 €
Cimetière 30 ans	50 €
Columbarium 50 ans	650 €
Columbarium 30 ans	450 €



CANTINE ET GARDERIE	Tarifs
Enfants	3,70 € par repas
Adultes	4,00 € par repas
Garderie du matin	1,75 € par jour (0,95 € si arrivée après 8h15)
Garderie du soir (16h30-18h00)	1,75 € par jour 2,15 € jusqu'à 18h30 0,95 € si départ avant 17h15 1,00 € par semaine (si départ avant 16h45)



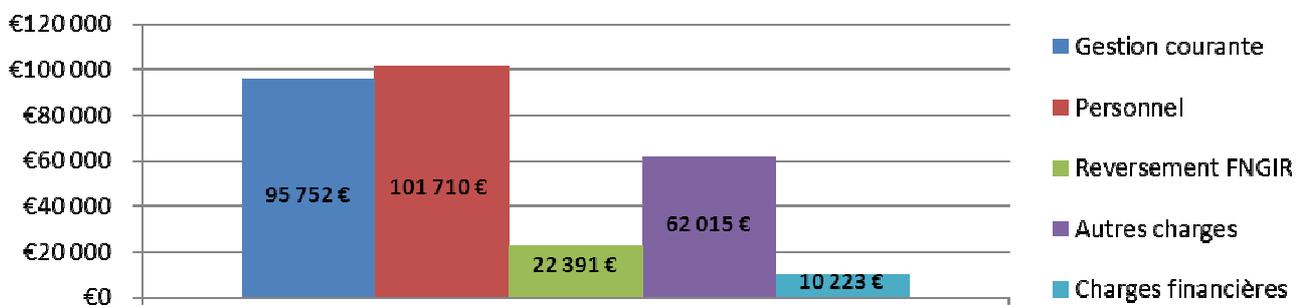


BUDGET communal



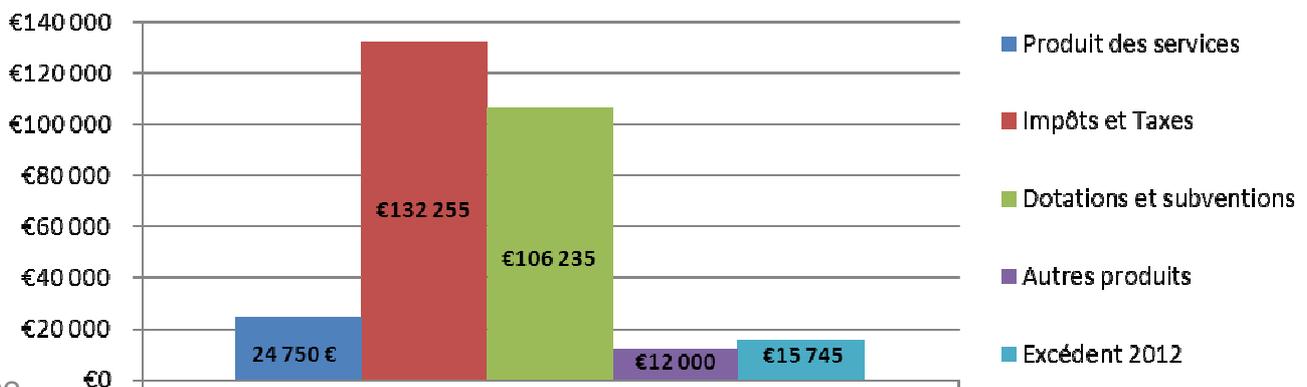
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 297 750 €

- **Gestion courante** : Électricité, Eau, Alimentation, Fournitures scolaires et administratives, Entretien des bâtiments, de la voirie, du matériel, Achats de petit matériel et de fournitures diverses, Affranchissements, Télécommunications, Taxes foncières, etc.
- **Personnel** : Rémunération du Personnel Communal, Charges sociales.
- **Reversement FNGIR** : Reversement à l'État d'une partie de la Taxe d'Habitation.
- **Autres charges** : Indemnités des Elus, Contribution aux Syndicats Intercommunaux, Subventions, Service incendie.
- **Charges financières** : Intérêts des emprunts.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 297 750 €

- **Produits des services** : Cantine, Garderie.
- **Impôts et Taxes** : Taxes Locales (TH, Impôts Fonciers), Taxe sur les droits de mutation.
- **Dotations et Subventions** : Dotations versées par l'État (DGF) et autres collectivités.
- **Autres produits** : Locations (Logement de l'École, Terres), Frais de chauffage.
- **Excédent 2013** : Solde de Fonctionnement à la fin de l'exercice 2013.

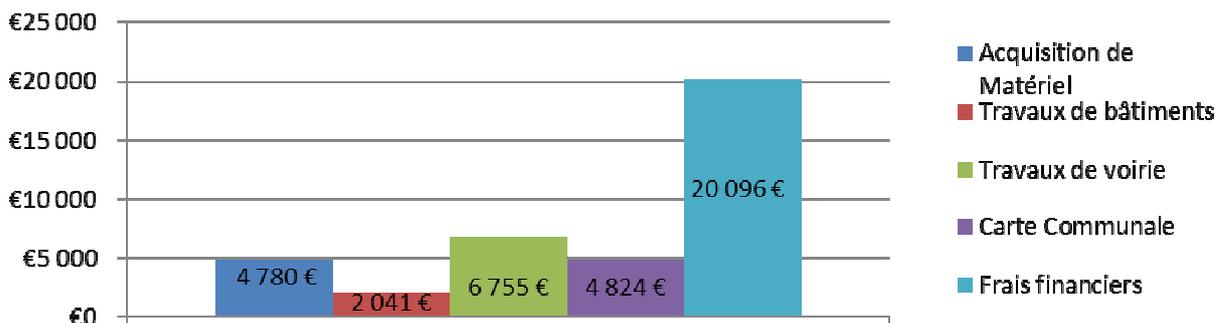




DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 38 516 €

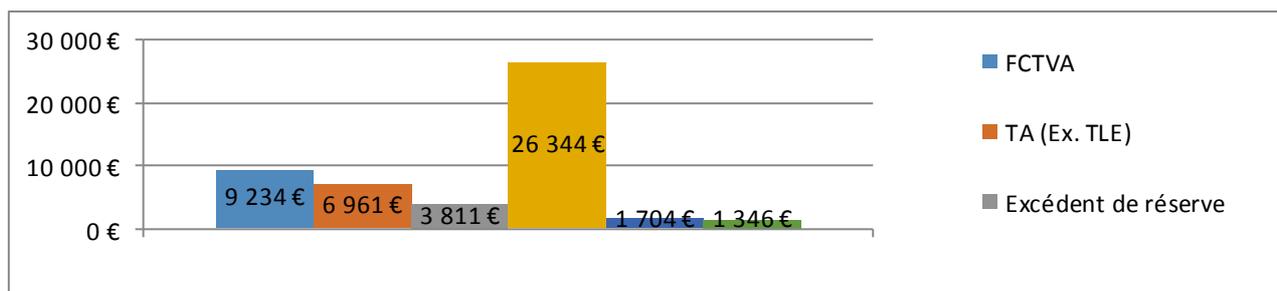


- **Acquisition de matériel** : Achat de gros équipement pour la Mairie ou pour l'Ecole.
- **Travaux de Bâtiments** : Grosses réparations ou rénovation intérieure des bâtiments.
- **Travaux de Voirie** : Travaux non pris en charge par la Communauté de Communes (Trottoirs, Assainissement).
- **Carte Communale** : Réalisation d'un document d'urbanisme (gestion du développement de la Commune)
- **Frais financiers** : Remboursement du capital des emprunts.



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 38 516 €

- **FCTVA** : Remboursement par l'Etat de la TVA sur les dépenses d'Investissement.
- **TA** : Taxe d'Aménagement payée par les bénéficiaires d'un Permis de Construire.
- **Excédent de Réserve** : Montants prélevés sur excédents 2013.
- **Subventions** : Aides de l'Etat (Subv. Parlementaires, DETR) ou du Département.
- **Virement du Fonctionnement** : Montants prélevés sur les dépenses de Fonctionnement.
- **Excédent 2013** : Solde d'Investissement à la fin de l'exercice 2013.



BUDGET 2014 DU C.C.A.S

Dépenses de Fonctionnement		Recettes de Fonctionnement	
Entretien du Matériel	650 €	Location Téléalarme	329 €
Secours en Argent	329 €	Concessions Cimetière	0 €
Bourses Communales / Aides	450 €	Location des Terres	320 €
Subvention ADMR	450 €	Subvention de la Commune	1 000 €
Taxes Foncières	190 €	Excédent 2013	420 €
TOTAL	2 069 €	TOTAL	2 069 €

LE CIVISME : de simples règles de civisme peuvent suffire à éviter des conflits relationnels, mais aussi de se mettre en infraction. Le respect d'autrui doit demeurer à l'esprit de chacun d'entre nous. Avec un peu de bon sens et de savoir vivre, chacun d'entre nous vivra paisiblement dans notre commune



LE BRUIT : Le bruit est une source de nuisance importante. Il convient de respecter la quiétude de ses voisins, de jour comme de nuit, en veillant à ne pas être trop bruyant (musique, cris, rires, claquements de portières...) et de respecter les horaires pour la tonte et activités nécessitant l'utilisation d'engins bruyants. Des horaires ont été instaurés concernant l'usage des appareils motorisés (tondeuse, bétonnière, tronçonneuse...). Du lundi au vendredi : 8h-19h - le samedi : 9h-12h et 15h-19h - Le dimanche et jours fériés : 10h-12h. Pour le respect des autres, pensez-y.



FEUX : il est interdit de faire des feux pour la destruction des branchages (il y a des déchetteries qui les récupèrent)



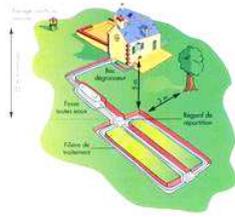
ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES : Merci de respecter les dates d'enlèvement et de sortir vos sacs uniquement la veille au soir. Par ailleurs, même si le « forfait ramassage des OM » ne prévoit qu'une seule levée toutes les deux semaines, les sacs à ordures ne doivent pas être déposés en des lieux interdits (exemple: l'aire de l'A.R.D. en bordure de la R.D. 36, en direction de CAEN)



TRI SELECTIF : Des sacs sont mis à la disposition des habitants de la commune pour le **tri sélectif** (papier, plastique), et des containers pour le verre. Ne déposez pas de déchets ou de sacs-poubelles autour des containers ou au bord des chemins, ni sur les aires des commerçants comme cela se fait entre autres dans la zone commerciale d'EVRECY. Si les objets recyclés ne rentrent pas dans les sacs appropriés, ils doivent être déposés dans les déchetteries. Respectez des horaires décents pour la mise au container pour le verre dont le dépôt est fort bruyant. Là encore, pensez à ceux qui habitent à proximité...



TROTTOIRS : respectez le stationnement ; ceux-ci sont faits pour pouvoir marcher seul, en groupe ou avec des enfants en poussette et ce, en toute sécurité. Merci de respecter le stationnement de façon à ce que les piétons puissent circuler librement sur les trottoirs et ne soient pas obligés d'emprunter la route, pour le respect et la sécurité de tous.



ASSAINISSEMENT : Nous tenons à attirer votre attention sur l'assainissement et la nécessité absolue de ne pas jeter n'importe quoi dans les égouts. En effet, cela provoque des dégradations dans les canalisations et dans le fonctionnement du système de traitement des eaux nécessitant des réparations coûteuses pour nous tous, contribuables. Nous attirons en particulier votre attention sur l'utilisation des lingettes, qui bien que présentées sans danger pour les fosses, provoquent des dommages sur les pompes de la station et nous vous conseillons de les jeter plutôt à la poubelle.



CHIENS : Ne les laissez pas divaguer seuls dans la commune, cela peut être dangereux pour nos enfants, nos voisins, nos amis et il est fort désagréable de retrouver les déchets répandus sur les trottoirs ou sur la route. Ne les laissez pas non plus faire leurs besoins sur les trottoirs et sur le terrain de foot. Pensez aux enfants qui y jouent... Les trottoirs autour de l'école, de la mairie, de l'église sont couverts de nombreuses déjections. Pensez aux autres quand vous promenez vos amis à quatre pattes.



CULTIVATEURS : Ayez une pensée pour les usagers de la route. Lorsque vous utilisez les routes pour des transports, ne laissez pas de la boue sur les routes ce qui représente un risque d'accident.



LE CODE DE LA ROUTE : Nous constatons quotidiennement sur notre commune des infractions au code de la route et plus particulièrement :

Le non-respect des règles de stationnement et notamment aux abords de l'école : une ligne jaune continue signifie que le stationnement et l'arrêt sont interdits.

La conduite en sens interdit : Remonter la Rue de la Mairie en marche arrière est assimilé à une conduite dangereuse entraînant la suspension du permis de conduire et des retraits de points, comme le fait d'emprunter la Rue de l'école ou la Rue de l'Eglise en sens interdit.

Le non-respect des limitations de vitesse : tous les jours nous constatons des vitesses excessives, dans le bourg, mais aussi Route d'Esquay notre Dame, ou Rue de la Mare tout particulièrement dangereuse du fait de son étroitesse. De nombreux enfants l'empruntent tous les jours pour se rendre à l'école. Usagers, pensez à eux !!!!

**La liberté c'est le respect des droits de chacun,
les règles c'est le respect des droits de tous**

	Été (du 01/04 au 31/10)	Hiver (du 01/11 au 31/03)
Lundi	14h -18h00	FERMEE
Mardi	FERMEE	FERMEE
Mercredi	14h -18h	14h -16h30
Jeudi	FERMEE	FERMEE
Vendredi	14h -18h	14h -16h30
Samedi	10h -12h / 14h -18h	10h -12h /14h -16h30



DECHETTERIE
Rte de Préaux Bocage
STE HONORINE DU FAY
Tél. 02.31.73.11.98

La gestion des déchets ? De nombreuses solutions existent :



- Le ramassage collectif des ordures ménagères (lundi matin)
- Le ramassage des produits recyclables (un mercredi sur deux)
- Le don : avant de jeter, pensez à ceux qui peuvent être dans le besoin, ou aux associations caritatives.
- La réparation : certaines associations se chargent de récupérer certains articles, de les transformer, réparer ou remettre en état ...

Et donc ...
PLUS JAMAIS CELA

**DÉSORMAIS, LES DEEE* SONT
ACCEPTÉS DANS VOS DÉCHETTERIES**

*Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques



**Une telle attitude
est inacceptable ...**

**Il existe des
moyens civiques de
se débarrasser des
déchets !!!!**



ETAT CIVIL

NAISSANCES



Jules LIARD	11 janvier 2014
Athénaïs CHANOURDIE	10 février 2014
Chloé PRIEUR	02 mars 2014
Orianne GIRARD	09 avril 2014
Swann LECHIEN	06 juin 2014
Emmanuel ROUSSELET	15 juillet 2014
Célia MORAND	22 juillet 2014
Léandre DAMOISEAU	1 ^{er} novembre 2014
Mila PETITON	22 novembre 2014
Gaby VILPOIX	03 décembre 2014
Dani SAIF	10 décembre 2014



Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents



MARIAGES



Aucun mariage célébré en 2014



DECES

Gérard LEMOINE - Maire de la commune d'Avenay
Jacqueline ROBINOT
Gérard BIGNON
Colette BELLOU

21 mai 2014
03 octobre 2014
07 novembre 2014
08 novembre 2014



Sincères condoléances aux familles



SIAVA

Suite aux élections municipales de mars 2014, le conseil syndical du SIAVA a été renouvelé lors de sa session du 22 avril 2014. Le conseil syndical se compose de 12 membres issus pour moitié de la commune d'Avenay et pour l'autre moitié de la commune de Vieux, 6 titulaires et 6 suppléants, selon:

Commune d'origine	Titulaires	Suppléants
Avenay	Christian FLEURY Jean-Louis LECHEVALIER Jacky REGNAULT	Pascal BILLARD Françoise PARIS Denis PUPIN
Vieux	François BONNET Jean-Georges PARIS Jean-François VEROUT	Patrick HENCKES Benjamin LEQUERTIER Olivier ROUSSEL

Lors de cette même réunion, le bureau syndical a été installé :

- Président : Jean-Georges PARIS
- Vice-Présidents : François BONNET et Jean-Louis LECHEVALIER

Si l'implication plus affirmée des communes est visible dans la composition du bureau, le conseil syndical demeure composé de membres ayant ou non des mandats d'élus municipaux, afin d'être le plus proche possible des attentes de la population. Chaque membre du conseil syndical s'investit bénévolement dans ses missions.

En poursuite des démarches initiées par le précédent conseil, un secrétariat administratif a été mis en place depuis mai 2014.

Avec cette même volonté de renforcer notre organisation, des réflexions ont été engagées sur la création d'un poste de technicien pour l'entretien courant et les suivis de la station d'épuration et des postes de refoulement.

Notre système d'épuration fera l'objet de prochaines adaptations afin de lui permettre de répondre pleinement à sa vocation première : proposer un système d'assainissement collectif respectueux de l'environnement et des hommes.

La prise de compétence pour l'assainissement non collectif a été actée et proposée aux communes qui ont confié sa mise en œuvre au SIAVA. Les modalités pratiques seront définies dans l'année prochaine.

Lors d'une visite des installations par les membres du conseil, il a été décidé de proposer, dans le courant de l'année prochaine, des visites ouvertes au public. Ces moments sont indispensables pour que chacun s'approprie le système et prenne pleinement conscience des spécificités du traitement.

Je vous ferai part de l'état d'avancement de ces projets lors de communications dédiées.

Jean-Georges Paris

SIAVA - 3, Rue du Bac de Fontenay - 14930 VIEUX

Tél. : 02.31.26.95.19 / fax : 02.31.26.99.07

courriel : siava@orange.fr

Le mot de l'école Primaire d'AVENAY

Depuis la rentrée 2014-2015, l'école d'Avenay compte 4 classes :

1. **Mme Marchand** a les petits et moyens de maternelle,
2. **Mme Patey** les grands de maternelle et les élèves du cours préparatoire,
3. **Mme Perseval** les élèves de cours élémentaire 1 et 2,
4. **Mme Heissat** (remplacée par **M. Delabroise**) les élèves de cours moyen 1 et 2. **Mme Beaumé** assure la décharge de direction.

Mme Sénécal est ATSEM dans la classe des PS-MS. Depuis cette rentrée 2014-2015, elle prend en charge également le temps de garderie mise en place dans le cadre de l'aménagement du temps scolaire (ATS) de 16h00 à 16h30.

Mmes Desclos et **Toutain** s'occupent de la cantine, de la garderie ainsi que de l'entretien des locaux. **Mme Leroy** assure le service de cantine et de garderie.

Mmes **Olier** et **Marrière** sont respectivement **Auxiliaire de Vie Scolaire** et **Emploi de Vie Scolaire**.

Au mois de décembre, les élèves de l'école se sont rendus au cinéma : les PS et MS ont vu « Les merveilleux contes de la neige » et les autres élèves ont apprécié « A la poursuite du roi Plume ». Cette matinée cinéma a été financée par le Comité des Fêtes d'Avenay. C'est également le Comité des Fêtes qui a financé l'achat des cadeaux apportés par le Père Noël lors du spectacle de Noël de l'école.

Un marché de Noël, préparé par les élèves, s'est déroulé à l'école avec la participation de l'Association de Parents d'Elèves (APE). Les élèves y ont vendu des objets de leur fabrication ainsi que des préparations culinaires.

Quelques temps forts de janvier à décembre 2014

Carnaval 2014



Les CE2/CM1/CM1 ont participé à un spectacle **théâtre** après un travail en classe.



Visite de la ferme des escargots (PS/MS et GS/CP)



Spectacle PS/MS

« J'ai perdu Siméon » au théâtre Foz à Caen



Visite de la chèvrerie de M. Martin (PS/MS)



Exposition : Les animaux extraordinaires (FRAC de Basse-Normandie) (PS/MS)



Les CM1/CM2 ont pratiqué le judo (dojo du gymnase de Fontaine Etopefour).





Cuisson au four à bois



Le marché de Noël à l'école
12 décembre



Spectacle de Noël - accueil du Père Noël



**Joyeuses fêtes et Bonne Année 2015
de la part des élèves
et de l'équipe éducative
de l'école primaire**



Le mot des délégués des parents d'Elèves



Nous souhaitons la bienvenue à toutes les nouvelles familles ainsi qu'aux 3 nouvelles déléguées de parents d'élèves, Mesdames Noémie Quétron, Isabelle Grusse et Emilie Laisné.

Cette année sera comme tous les ans riche en activités (cinéma, kayak, théâtre, sortie nature...).

Le bilan de la rentrée est positif. L'ouverture de la 4^{ème} classe fut une très bonne nouvelle au regard de nos effectifs qui n'étaient pas très élevés. Cette situation va apporter du confort pour nos enfants ainsi qu'à l'équipe pédagogique.

La mise en place des « nouveaux rythmes scolaires » n'est pas satisfaisante à 100%. Néanmoins, cela correspond certainement aux moyens proportionnels que peut investir la mairie d'Avenay. Pour finir nous regrettons que les interventions de l'école de musique Orne Odon soient supprimées.

Notre prochain conseil d'école se déroulera le jeudi 26/02/15.

N'hésitez pas à nous joindre dans le cas où vous souhaiteriez faire remonter des suggestions ou des problèmes que vous rencontrez.

Nous vous souhaitons une bonne année scolaire.

Emilie Laisné :	emilielechevallier@hotmail.fr
Noémie Quétron :	n.quetron@orange.fr
Isabelle Grusse :	isabellegrusse@hotmail.fr
Séverine Chéreau :	chereau.severine0159@orange.f
Séverine Clément :	06 61 76 28 42
Fabrice Paris :	fabrice.paris@club-internet.fr





APE d'AVENAY

Le bureau de l'APE a été renouvelé le 13 novembre dernier
et est composé comme suit :

Président : Hubert Lavatine

Trésorière : Céline Marguerite

Secrétaire : Aurélie Autié

Les actions arrêtées à cette date sont :

La vente de chocolats de Noël « Jeff de Bruges » (Nov. 14)

La participation, aux côtés des enseignants, au marché de Noël avec la vente de gâteaux, de chocolat chaud et de vin chaud (Déc. 14)

La vente de grilles pour la galette des rois (Janv. 15)

Une opération vente de pommes de terre (Fév. 15)

La réalisation d'un objet à l'effigie de l'école type mugs,... (Mai 15)

La vente de gâteaux et de crêpes comme l'année dernière à raison d'une fois par mois où le soutien des parents sera indispensable pour la confection et la vente.

Vous retrouverez la date précise des animations sur le site internet de la mairie.

Le bénéfice des actions engagées profitera au financement de projets pédagogiques (la vente de chocolats ayant déjà permis de récolter 117 €).

Au travers des animations, l'APE contribue à l'animation de la vie de la commune autour de l'école. Toutes les bonnes idées et volontés sont donc les bienvenues ! Toute l'énergie donnée aidera à l'épanouissement de nos enfants !!!



L'équipe APE

Paroisse SAINT GERBOLD DES DEUX VALLEES

Avenay est l'une des 15 communes qui constituent la paroisse Saint Gerbold des Deux Vallées, sur laquelle vivent près de 4 500 familles, soit environ 14 000 habitants. Paroisse et commune sont des institutions porteuses de valeurs qui se rejoignent le plus souvent.

La vocation et la mission de chacune sont bien spécifiques ; l'une pour le temporel, l'autre pour le spirituel.

En effet, il est constaté qu'à un moment ou à un autre de leur vie, beaucoup de personnes éprouvent le besoin de se rapprocher de l'église, pour recevoir les sacrements ou pour solliciter une aide quelconque. Elles y reviennent aussi souvent pour puiser et partager auprès de la communauté, la fraternité, l'espérance, l'amour et faire communion.

Voilà pourquoi la paroisse Saint Gerbold des Deux Vallées est organisée de manière dynamique et participative pour remplir sa mission d'évangélisation : éveil à la foi, préparation aux baptêmes, catéchèse, préparation et célébration des mariages, accompagnement des familles en deuil, préparation et animation des offices, accueil, écoute, formation spirituelle, visites aux personnes malades ou encore solidarité avec celles qui sont démunies. Une multitude d'autres tâches, comme la propreté et le fleurissement des églises, la confection des crèches, la relation avec les organistes et les musiciens pour les cérémonies particulières sont autant de préoccupations à porter dans la fraternité et l'amitié.

Le Père Jean Parfait Cakpo, Curé de la paroisse, anime et coordonne toutes ces équipes de laïcs (une centaine de personnes au total) qui, bénévolement, participent à l'organisation et à la réalisation de tous ces services. Leur évocation permet de signaler qu'il y a encore beaucoup de places à prendre pour les bonnes volontés qui souhaitent se manifester.

Deux prêtres retraités, le Père Bernard Simon et le Père Jean Hommet, apportent une aide précieuse et appréciée à la célébration des offices et dans l'accompagnement.

Notre paroisse comporte 16 églises et 2 chapelles qui voient toutes chaque année, des célébrations s'y dérouler. Ceci répond à une volonté de mise en œuvre des orientations paroissiales et diocésaines qui tentent de rendre vivants et habités tous les lieux de culte de nos communes.

Toutes les personnes en responsabilité d'activités pastorales ont le souci d'entretenir les meilleures relations avec chacune des municipalités. Voilà pourquoi, tous les ans, les Maires et Conseillers sont invités aux vœux de la paroisse. La reconnaissance et le respect réciproques permettent des relations harmonieuses et appréciées de part et d'autre.

Le bulletin paroissial, diffusé 3 fois par an dans tous les foyers, contient un grand nombre d'informations pratiques.

**La messe dominicale anticipée sera célébrée en l'église d'Avenay
les samedis 6, 13, 20 et 27 juin 2015, à 18h30.**

***Pour contacter le Père Jean Parfait Cakpo au presbytère d'Evrecy, 2, Rue d'Yverdon
tél : 02.31.73.66.15***

***Pour les inhumations appel au même numéro,
puis au 06.30.36.42.43, André Boullot.***

***Toutes les autres informations peuvent être
demandées lors des permanences qui sont
ouvertes les lundis et mercredis de 10h à 12h et le
vendredi de 16h à 18h.***



**Bonnes fêtes de fin d'année - In Christo
Père Jean Parfait Cakpo
André Boullot**





Fleurissement d'Avenay et Concours des Maisons Fleuries et Paysagées



Cette année encore, les membres du jury lors de leurs passages en juillet et septembre ont pu constater que les amoureux des fleurs se sont distingués par la qualité de leurs compositions et le soin apporté au fleurissement de leur lieu d'habitation.

Ainsi se crée un environnement accueillant et agréable, ces espaces bien entretenus permettent de mettre en valeur ces maisons et contribuent au bien-être de tous.

Cela est devenu une tradition de mettre à l'honneur chaque année, celles et ceux qui s'investissent pour l'amour des fleurs et, le 24 octobre dernier, l'équipe du comité de fleurissement a pu remettre les récompenses aux lauréats. Cette manifestation toujours très conviviale s'est terminée par le pot de l'amitié offert par la mairie.

Je voudrais remercier tous les membres du comité qui ont donné de leur temps pour parcourir à pied notre commune afin de sélectionner nos plus belles maisons fleuries ou paysagées.

Un grand merci aux commerçants et entreprises de notre secteur qui, par leur générosité, ont permis de récompenser dignement chaque gagnant de ce concours.

Si cette activité vous tente, faites-vous connaître à la mairie.



Classement 5 premiers prix maisons fleuries

1 ^{er}	M. et Mme FREMONT Michel	La Coquerie
2 ^{ème}	M. et Mme GIGUET Guy	Rue de l'Ecole
3 ^{ème}	M. et Mme LUNEL Roland	Rue de l'Eglise
4 ^{ème}	M. et Mme ST JAMES André	La Coquerie
5 ^{ème}	M. et Mme FERT - RADIGUET	Rue de l'Avenir

Classement maisons paysagées

1 ^{er}	M. et Mme SUZANNE Michel	Rue de la Mare
2 ^{ème}	M. et Mme PUPIN Gilles	Rue de la Mare
3 ^{ème}	M. et Mme DIVOUX J-Philippe	La Coquerie
4 ^{ème}	M. et Mme BELLOU Denis	Rue Morès
5 ^{ème}	Mme LAPLANCHE Françoise	Rue du 4 Août



Comité des Fêtes et Loisirs d'AVENAY



C'est à mon tour de prendre « ma plume » pour vous parler du Comité des Fêtes. Étant membre depuis 1986, j'ai pu suivre l'évolution de notre Association au travers des différentes manifestations. C'est avec plaisir que j'assume ce nouveau rôle.

Je souhaiterais rendre hommage à deux personnes très importantes pour nous et qui nous ont quittés cette année :

- Mr Lemoine Gérard, Maire de notre commune, toujours à nos côtés, en tant qu'élu, partenaire et ami. Restons fidèles à son implication dans le village.
- Mr Couvé Alain, animateur du « Concours du Pain » depuis de nombreuses années. Notre complicité sur le podium me manquera.

Le Comité des Fêtes remercie également Mr Quillot Jean-Louis d'avoir assuré la Présidence pendant 5 ans.

Rendez-vous incontournable du mois de juin et « Fierté » de notre village, « Le Concours du Pain ». Quelle ne fut pas ma surprise, en août dernier, d'entendre un employé de l'Office de Tourisme de Caen, citer notre commune et le Concours.

Toutes et tous, d'Avenay et d'ailleurs, la famille des uns, les amis des autres, vous êtes tous présents autour de nous pour ce grand rassemblement. Un grand merci à tous. Sans vous, il n'y aurait pas cette réussite.



Une activité s'en va, une autre revient...

La chasse aux œufs organisée pour les enfants quelques jours avant Pâques a été un grand succès. Vous la reverrez en 2015.

Par contre, le Concours de Belote dont les bénéfices étaient reversés à l'école ne sera plus au programme. Trop peu de participants, donc un résultat trop faible pour l'implication.

Retenez cette date : 10 mai 2015 « Journée Plein Air » au terrain de sports.

L'exercice 2014 est cette année encore positif. Cela nous permettra de reconduire toutes nos autres manifestations :

- Participation au Téléthon
- Noël des enfants de l'école
- Subvention, colis et repas pour les Aînés
- Illuminations de Noël
- Course de la Guigne

Comité des Fêtes et Loisirs d'AVENAY



Vous pourrez consulter le programme des manifestations pour l'année à venir dans ce bulletin.

Grâce au site Internet mis en place et actualisé régulièrement, chacun peut désormais s'informer et visualiser les photos et autres documents, que ce soit pour la Mairie, mais aussi pour les autres associations. Merci pour ce travail qui demande beaucoup de temps.

Depuis de nombreuses années, le comité des fêtes prêtait gracieusement tables et chaises ; cela nous demandait beaucoup de temps et d'énergie.

Pour cette raison, il a été décidé à partir du 1^{er} janvier 2015, que cela deviendrait une location et non plus un prêt, à l'exception d'autres associations (société de chasse d'Avenay ou d'autres associations voisines) qui nous prêtent du matériel pour la fête du pain. Cela nous permettra aussi de remplacer le matériel endommagé. J'espère que vous comprendrez cette démarche.

Pour information :

1 table + 2 tréteaux = 5 euros

1 chaise : 1 euro



Le Comité des fêtes vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année

Patrick LEBOUCHER
Président du Comité des Fêtes

CONSTITUTION DU BUREAU ANNEE 2014/2015

Président	Patrick LEBOUCHER		
Vices-présidents	Jean Louis QUILLLOT	Monique GOMONT	
Secrétaire	Isabelle MARGUERITE	Secrétaire adjoint	Philippe MARGUERITE
Trésorière	Céline MARGUERITE	Trésorière adjointe	Jane OLLIER

Liste des membres

Yannicke LEBOUCHER	Robert BAZIN
Caroline BELLOU	Pierre BRUSTIER
Doris ROUXEL	Patrick FOURMOND
Magali BERNARD	Francis TREMPU
Claudie GENESLAY	Bernard PUPIN
Chantal BIGNON	Elie LANGEVIN
Cécile BENHADJI	Joël REGNIER
	Gérard GENESLAY
	Alain WEBER
	Karim BENHADJI





Comité des Fêtes et Loisirs d'AVENAY Calendrier 2015



<u>MANIFESTATIONS</u>	<u>Date des manifestations*</u> <u>2014/2015</u>	<u>Date des réunions</u> <u>2014/2015 (*)</u>
Réunion de préparation Noël, Téléthon, Colis, Ecole		7/11/ 2014
Repas des boulangers	18/11/2014	A définir
Pose des guirlandes de Noël	29/11/2014	
Participation au téléthon	6 et 7/12/2014	
Noël de l'école	16/12/2014	
Colis de Noël des aînés	20/12/2014	
Galette des rois (préparation après-midi divertissement, jeux de société et rando)		09/01/2015
Dépose des guirlandes	10/01/2015	
Réunion - Préparation repas des anciens		06/02/2015
Après-midi jeux de sociétés et divertissement	22/02/2015	
Réunion préparation chasse à l'œuf		06/03/2015
Repas des anciens	15/03/2015	
Chasse à l'œuf	28/03/2015	
Réunion concours du pain – réunion publique		10/04/2015
Journée plein air	10/05/2015	
Réunion concours du pain – réunion publique		22/05/2015
Course de la Guigne	07/06/2015	
La Rochambelle	13/06/2015	
Concours du pain - kermesse	20/06/2015 21/06/2015	
		04/07/2015
Bilan de la kermesse - repas des bénévoles	18h pour la réunion publique 20 h pour le repas	
Réunion préparation foire aux greniers		28/08/2015
Foire aux greniers du comité	06/09/2015	
Préparation de la soirée à thème		11/09/2015
Soirée à thème	03/10/2015	
Assemblée générale		09/10/2015

LES ACTIVITES DU COMITE DES FETES EN IMAGES ... 1^{ER} SEMESTRE



Janvier : La galette des rois du comité



Février : concours de belote au profit de l'école



Les doyens présents :
Mme MARIE et M. PUPIIN



Mars : le repas des aînés



Avril : la chasse à l'œuf

Avril : la randonnée pédestre



ACTIVITES DU COMITE DES FETES EN IMAGES ... 2^{ème} SEMESTRE



Repas des bénévoles en Juillet



Foire aux greniers septembre



AG du comité des fêtes



Soirée à thème en octobre



Téléthon début décembre



Décorations de Noël



Cuisson du pain pour le Téléthon



Remise des colis aux aînés

31^{ème} édition de la FETE DU PAIN

Nouveauté 2014 :
La participation
appréciée des
Toques Normandes



Les animations sur site



Avec une pensée
particulière pour
ALAIN COUVE,
intrônisé par les
Talmeliers à cette
occasion



31^{ème} édition de la FETE DU PAIN

Le concours du pain



Le jury



Les primés

Les gagnants 2014
M. et Mme LEMONNIER
L'ÉPI D'OR
à PONT L'ÉVEQUE





INSCRIPTION ROCHAMBELLE 13 juin 2015



Si vous souhaitez intégrer l'équipe du COMITE DES FETES D'AVENAY, nous vous invitons à nous adresser :

- le bulletin d'inscription
- éventuellement l'autorisation parentale complétée et signée en cas d'inscription d'enfant mineur
- Un coupon de réservation du bus

**Ces documents sont disponibles sur le site internet de la commune
ou sur demande à Monique GOMONT 06.66.20.95.93 qui vous les fera suivre**

**COUPON d'INSCRIPTION à adresser à Monique GOMONT pour le 30 janvier 2015 au plus tard
(sous réserve des places disponibles)**

2 Route d'Esquay Notre Dame - 14210 AVENAY (monique.gomont@wanadoo.fr)

Accompagné du ou des règlements correspondants (faire impérativement deux chèques SEPARÉS)

Pour la participation à la ROCHAMBELLE

14 euros

Pour le bus

7 euros

établis tous les deux au nom du comité des fêtes et loisirs d'Avenay

Attention : les chèques pour le bus ne pourront pas être remboursés dès que la réservation du bus sera effective, même si finalement vous n'utilisez pas ce moyen de transport



**RECORD À BATTRE :
105 INSCRITES EN 2014**



**À la date de
parution nous
sommes déjà
72 Inscrites**

La course nature de la Guigne



La course de la Guigne est organisée par Denis Bellou et Christian Fleury en priorité, avec l'aide de nombreux bénévoles et avec le soutien logistique du Comité des Fêtes.

L'intégralité des bénéfices est reversé à l'AFPEC.

Cette course fait désormais partie des courses reconnues sur la région. Sa programmation début juin lui permet de servir de « course d'entraînement » pour les marathoniens ou semi-marathoniens des Courants de la Liberté qui se déroulent généralement la semaine suivante.

L'édition 2014 a réuni 147 INSCRITS au total sur les 3 parcours.

Une restauration sur place à la fin de la course permet de se quitter sympathiquement.

Merci à vous tous, amis bénévoles, pour votre aide et votre présence indispensable.

L'équipe de la course de la Guigne vous souhaite une belle et bonne année sportive et dynamique et vous donne rendez-vous le 7 juin 2015 pour la 8^{ème} édition.





ASSOCIATION LOISIRS CULTURE ACCUEIL



L'occasion nous est donnée de faire un petit rappel des activités du Club sur l'année 2014 :

La formation « les gestes qui sauvent » ouverte à toutes et à tous, les 8 et 15 mars :

7 candidats ont reçu 18 heures de formation par l'association départementale de protection civile de l'Orne en les personnes de Norbert Delauzier Protection civile et Séverine Lepaulmier Sapeur Pompier de l'unité de Falaise. Sont désormais diplômés PSCI : Mme Desclos Guylaine, Mme Gourdelier Geneviève Mme Olivier Angélique, M. Gourdelier Yves, Mme Ollier Jane, M. Quillot Jean-Louis, M. Ollier Christophe

La section gymnastique 30 inscrits (mais il reste des places...) première convention IMAPAC (Initier et Maintenir Une Activité Physique ou Sportive avec un Cancer) signée avec ONCO Basse Normandie Réseau Régional de Cancérologie, dont l'objectif principal est de favoriser la guérison par l'accès au sport. Des avantages financiers sont accordés aux patients APA. Il faut se renseigner en Mairie ou au Club. Merci encore à Françoise Musso pour ses initiatives, tant dans le développement de sa formation que sa recherche d'ateliers pour faire travailler les adhérents des deux sections (gymnastique douce le lundi et gymnastique dynamique le mardi)

Un très bel effort a été réalisé par la Mairie et les membres du Conseil Municipal pour rénover en période de vacances les locaux, ce que nous avons apprécié à la rentrée de septembre

Les réunions jeux le deuxième jeudi de chaque mois. Le Club, c'est aussi d'autres activités et un lieu de convivialité pour tous, pour rompre la solitude.

Faisons un petit retour sur le calendrier de cette année qui s'achève :

Janvier

L'assemblée générale avec la galette des rois.

Un moment fort de notre association qui permet de rappeler aux uns et aux autres les activités du Club mais aussi de la Génération Mouvement des Aînés Ruraux auquel nous sommes affiliés, avec le rendu des comptes et perspectives d'avenir de l'année à venir

Février

Le traditionnel LOTO avec beaucoup de bons lots mais une faible participation de 10 personnes.

Mars

2 mars : Festival du cirque de Montilly sur Noireau.

Un spectacle réservé aux amateurs dont la qualité ne se dément pas avec malheureusement seulement 2 participants.

16 mars : Repas des aînés offert par le comité des fêtes d'Avenay pour choyer les aînés qui reste un moment de sympathie apprécié de tous et qui soude les générations entre elles dans notre village.

Repas préparé par M. Danet des Toques Normandes et animé par M. Duprés qui non content de faire la musique, danse et fait danser toutes les femmes.

22 mars : Théâtre à Avenay : avec la troupe « la lanterne » de Falaise, une pièce de Georges Feydeau « Tailleur pour dame » 60 participants.

30 mars : Zénith de Caen : Ballet National de Pologne.

Un spectacle étonnant avec des costumes typiques des Ballets slave - un souvenir inoubliable – 12 participants.

La dictée et les Florales à Nantes abandonnées faute de participants

Avril

Réalisation des guirlandes de la fête du pain – décorations, entre autres, du chapiteau (cinq après-midi à dix personnes). Merci à la vice-présidente Danièle BARBOT pour son organisation dans cette démarche.

- Mai** Randonnée pédestre désormais traditionnelle de TESSEL – 9 participants
Journée de plein air d’abord et repas très animé par le Club l’Age d’or.
Pas de soucis : nous y retournerons l’année prochaine !
- Juin** 7 juin : Au Zénith de Caen Les Tatoo de la Liberté : 70ème anniversaire du débarquement. D’abord qu’est-ce que les Tatoo ? Battements de tambours précédant les combattants dans les guerres ancestrales qui perdurent aujourd’hui dans les armées des différents pays au travers des musiques militaires. Le défilé et les évolutions individuelles de chaque pays et tous les pays ensemble – un ravissement pour les yeux, mais aussi pour les oreilles.
- 31ème concours interrégional du pain – un succès sans précédent. D’abord le concours 104 participants - 240 concours et beaucoup de récompenses. Il faudra prévoir plus de guirlandes et de fleurs pour l’année prochaine – merci à l’équipe du Club qui a participé à la réussite de cette manifestation et toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.
- 28 juin : Verdun – projet reconduit à une date ultérieure faute de participants ; il nous faut soit 9 participants (un mini bus) ou 49 participants (un bus)
- Septembre** 8/9 septembre : Rentrée des deux sections de gymnastique.
Première séance gratuite et l’on peut s’inscrire toute l’année.
Le prix est de 90,00 € y compris l’adhésion au Club et l’assurance.
Prévoir un certificat médical.
- 
- 26 septembre : Repas de rentrée au Casino de Ouistreham - 14 participants . Visite du Musée, suivie d’un repas dans la grande salle vitrée face à la mer, puis quelques jetons pour se familiariser avec les machines à sous. Rassurez-vous, nous avons tout perdu... mais la détente était là, c’est l’essentiel.
- 27 septembre : Théâtre à Avenay dans la salle des fêtes avec la troupe «les tréteaux de la Guigne». A l’affiche, «RIEN DE NEUF EN REMONTANT LE TEMPS». Nous étions au Moyen-âge avec tout ce que cela comporte, mais l’émancipation des femmes était déjà là : 27 personnes.
- Novembre** Grand auditorium du Conservatoire de Caen : Les Années Folles , avec au programme La Belle Hélène - La vie parisienne - La veuve joyeuse - Les valse de Vienne - Violettes impériales
Un spectacle musical mêlant comédie chant et danse, sous lesquels se déploient tous les sentiments humains ce qui n’exclut pas un grand raffinement musical et vocal – 9 participants.
- Décembre** Repas de fin d’année, au restaurant « Le Poivrier »
Simple mais convivial toujours dans la bonne humeur - 15 personnes.

Une année bien remplie, pleine de surprises et d’activités qu’il nous faut remanier sans cesse.

Un mot pour le Conseil d’Administration qui répond toujours présent à nos demandes en nombre suffisant pour faire avancer les choses en temps et en heure...

Merci à toutes et à tous pour votre participation

**Nous vous souhaitons une belle et bonne année 2015.
Qu’elle préserve votre santé et vous apporte joie et sérénité.**



EN PROJET POUR L'ANNEE 2015 : Programmer une autre date pour la réalisation d'un film DVD sur le souvenir des anciens sur la guerre de 39/45 des habitants d'Avenay et des alentours, familles et amis interrogés pour témoigner dans ce projet

- Projet d'ouverture d'une bibliothèque (en collaboration avec la Mairie)
- Voyage du souvenir à Verdun
- Aménagement d'un placard pour la gymnastique
- D'autres pièces de théâtre.
- La dictée
- Le concours de pétanque
- La prochaine Assemblée Générale de la Fédération Génération Mouvement (présentation)



Gym Douce : tous les lundis, de 15h à 16h salle des fêtes d'Avenay sauf vacances scolaires
ou **Gym dynamique** : tous les mardis, de 17h45 à 18h45 à la salle des fêtes d'Avenay

Réunion jeux : le 2^{ème} jeudi de chaque mois, de 14h00 à 18h00 salle des fêtes d'Avenay

	DATE	MANIFESTATIONS
Janvier	08/01/15	réunion jeux du club
	22/01/2015 – 14h	A.G. + galette des rois Renouvellement des adhésions
Février	05/02/2015 à 14h	Loto
	26/02/2015 à 14h30	Conseil d'Administration
Mars	08/03/2015	Festival du cirque à Montilly sur Noireau
	12/03/15	Réunion jeux du club
	15/03/15	Repas des aînés
	28/03/15	Théâtre à AVENAY / Troupe du mardi "Pochette surprise"
Avril	09/04/2014 à 14h30	Réunion jeux du club
	2 et 16/04/2015 à 14h30	Préparation de fleurs et guirlandes pour la fête du pain
Mai	07/05/15	Réunion jeux du club
	12/05/15	Randonnée pédestre à TESSEL
Juin	11/06/2015	Réunion jeux du club
	20 et 21/06/2015	Fête du pain - kermesse
	juin	Voyage
Juillet		VACANCES
Août		VACANCES
Septembre	7 et 8 /09/2015	rentrée des sections de gymnastique
	10/09/2015	Réunion jeux du club
	12/09/2015	Repas de rentrée
Octobre	01/10/2015	Conseil d'administration
	03/10/15	Soirée moules frites
	08/10/2015 à 14h	Réunion jeux du club
Novembre	12/11/2015	Réunion jeux du club
	Date à confirmer	Spectacle
Décembre	03/12/2015	Conseil d'Administration
	10/12/2015	Réunion jeux du club
	13/12/2015	Repas de fin d'année

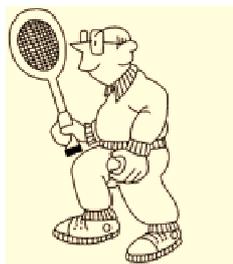
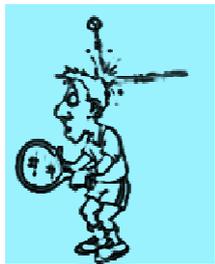
LES ACTIVITES DU CLUB ACCUEIL LOISIRS EN IMAGES...



Décembre :
Repas de fin d'année



TENNIS CLUB D'AVENAY



Pour tous les habitants, ainsi que nos nouveaux arrivants, il existe près du terrain de foot, un terrain de tennis qui ne demande qu'à être foulé « par vos nouvelles chaussures de sport »

Les tarifs pour la nouvelle saison tennistique du 01/10/14 au 30/09/15 sont :

Adultes et enfants extérieurs des habitants d'Avenay :	20 euros
Enfants moins de 12 ans (mais obligation de jouer avec un adulte)	gratuit
Enfants entre 12 ans et étudiants :	15 euros
Visiteurs :	30 euros

Pour les adhérents qui arrêtent le tennis, nous vous prions de nous rapporter la clef du court.

Merci d'avance.

**La mairie et le club déclinent toutes responsabilités en cas d'accident sur le terrain de tennis.
les personnes doivent posséder une assurance personnelle pour la pratique de ce sport.**

Dans l'attente de vous voir,

**L'équipe du Tennis vous souhaite à toutes et à tous
de joyeuses fêtes de fin d'année.**



Pour tous renseignements :

Contactez Jean-Louis GABRIEL, responsable du Tennis d'AVENAY

**M GABRIEL Jean-Louis
2, Rue de la Mare 14210 AVENAY
Tél : 02-31-08-04-24**



SOCIETE DE CHASSE « SAINT-LOUP » D'AVENAY

L'assemblée générale s'est tenue le 18 juillet dernier. A l'ouverture de séance, Monsieur Jacky Regnault propose une minute de silence à la mémoire de Monsieur Gérard Lemoine. Toute l'assistance acquiesce. Puis nous procédons à l'élection du nouveau bureau.

La composition du nouveau bureau est la suivante :

Président	Jacky REGNAULT
Vice-Président	Jean CLEMENT
Trésorier	Bruno MALICKI
Secrétaire	Jean-Louis DEBEAUPTE



Membres actifs : Jean-Jacques Biard, Denis Clément, Jean-Philippe Limonche, Alain Lemoine, Elodie Lemoine, David Leroy, Franck Leroy, Didier Poulain, Benoît Poulain, Florent Damoiseau.

Les statuts de la société ont été remis à jour.

La société se compose d'une quarantaine de chasseurs : propriétaires, actionnaires et membres.

Une battue aux renards s'est tenue à Avenay le jeudi 11 septembre. Une soixantaine de chasseurs étaient au rendez-vous, avec trois meutes de chiens. 7 renards ont été tués.

Le ball-trap annuel s'est déroulé le dernier week-end avant l'ouverture de la chasse, soit les 20 et 21 septembre derniers. Le succès a été au rendez-vous, malgré un orage en soirée, le samedi, qui a obligé tous les participants à garder les bottes.

A l'ouverture de la chasse et les deux dimanches suivants, une buvette a été organisée sous le préau du terrain de sports, ce qui a permis le comptage des lièvres et perdrix au tableau de chasse.

Les membres de la société de chasse et moi-même

vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2015.



Pour la société de chasse,
Jacky REGNAULT, Président.





VOTRE CLUB LOCAL D'AVENAY JARDINIERS DE FRANCE VOUS INVITE A DE NOMBREUX RENDEZ VOUS

APPRENEZ LE JARDINAGE Ateliers de jardinage dirigés par un intervenant

PRENEZ PLAISIR A ECHANGER, rencontrez d'autres amateurs de jardinage

PROGRAMME SAISON 2015 (1^{er} semestre)

Samedi 17 janvier 2015 à 14h30

La taille fruitière à Avenay

Samedi 31 janvier 2015 à 14h30

La taille fruitière à Hérouville St Clair

Samedi 14 février 2015 à 9 h et toute la journée

La greffe à l'anglaise à Maltot

Samedi 7 mars à 14 h 30

La taille fruitière à Eterville

Samedi 14 mars à 14h30

La taille fruitière à Noyers Bocage

L'ASSOCIATION DES JARDINIERS DE FRANCE - La plus grande association de jardiniers amateurs.

Depuis 1876, notre association milite pour le développement du jardinage. Nous sommes présents partout en France grâce à nos nombreux clubs de jardiniers. Plus de 50 000 adhérents nous accompagnent et participent à nos projets.

2 000 Clubs Jardiniers de France dans toute la France

Nos clubs font pousser la passion du jardin et donnent envie à de nombreux jardiniers de découvrir d'autres pratiques. Animés par les correspondants, ils proposent de nombreuses activités aux adhérents : ateliers, rencontres, trocs plants, visites de Jardins.

Le catalogue du comptoir des Jardiniers de France

Votre association réalise par le biais de sa filiale, le Comptoir des Jardiniers de France (filiale dont elle est propriétaire à 100%), son propre catalogue et commercialise plus de 600 produits, graines et produits de traitements. Chaque adhérent bénéficie de 10% de réduction au catalogue du comptoir et peut bénéficier de la livraison gratuite en passant par le correspondant local.

POUR REJOINDRE LE CLUB JARDINIERS DE FRANCE

22 euros = L'adhésion pour 1 an

Votre correspondant local :

BERNARD PUPIN

11, Route d'Amayé sur Orne - 14210 AVENAY

TEL 02-31-08-04-62

mail : bernardpupin@sfr.fr

